

COMITÉ DE SUPERVISION
DES PLACEMENTS

Deuxième réunion (spéciale) 2020

Le vendredi 20 mars 2020 à 11 h 00

Conférence téléphonique

COMITÉ DE SUPERVISION DES PLACEMENTS (CSP)

**DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Deuxième réunion (spéciale) 2020

Le vendredi 20 mars 2020 à compter de 11 h 00

Conférence téléphonique

ORDRE DU JOUR

	Durée
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	N/A
2. Actions mondiales – Gestionnaire de transition	40 minutes
3. Ajustements spéciaux des fonds	15 minutes
4. COVID-19 – Mise au point	5 minutes
5. Affaires nouvelles	N/A
5.1	

Levée de la réunion

Martin Latulippe
Secrétaire par intérim
Le 20 mars 2020

2. PORTEFEUILLE D' ACTIONS MONDIALES – GESTIONNAIRE DE TRANSITION

Lors de dernière rencontre du CSP, le Comité a résolu de terminer le mandat du gestionnaire d'*Hexavest* et d'entériner le processus de recherche pour le gestionnaire remplaçant. Le FCP prévoyait compléter la recherche pour le gestionnaire de portefeuille d'actions mondiales au prochain trimestre et compléter la transition à ce moment.

À la suite de la propagation de COVID-19 et des mesures recommandées pour endiguer la propagation du virus au Québec, le FCP ne sera pas en mesure de compléter les vérifications diligentes sur place, et donc de sélectionner une firme.

Enfin, *Hexavest* a une performance très décevante et ne remplit pas son mandat de protection à la baisse :

	Rendement mensuel		AAD Cumulatif		Valeur ajoutée
	Portefeuille	Benchmark	Portefeuille	Benchmark	AAD
Janvier	-1,90 %	1,37 %	-1,90 %	1,37 %	-3,27 %
Février	-7,77 %	-7,08 %	-9,52 %	-5,81 %	-3,72 %
fin 11 mars	-7,14 %	-5,60 %	-15,98 %	-11,08 %	-4,90 %

Le FCP a demandé une mise à jour de la performance au gestionnaire, mais ce dernier demeure muet.

Aussi, le FCP recommande de licencier *Hexavest* immédiatement et de nommer la firme *Pavillion* comme gestionnaire de transition. Le mandat donné à *Pavillion* consiste à neutraliser le portefeuille versus le MSCI Monde et à minimiser l'erreur de repérage face à ce dernier jusqu'à ce qu'un gestionnaire soit nommé.

Idéalement, le FCP aurait aimé présenter les propositions de quelques firmes ainsi qu'une analyse plus approfondie des services offerts (ce qui est ciblé pour le quatrième trimestre de 2020), mais le court délai encourage le FCP à travailler avec une firme avec laquelle il est très familier.

Le gestionnaire de transition évalue à 2 bp les coûts directs de la transition et à 5 bp les coûts indirects pour un coût de transition total de 7bp. Par contre, en raison de la volatilité des marchés, l'écart-type de cette transition est de 44 bp.

Les honoraires de transition et de gestion intérimaire sont en négociation et seront présentés séance tenante.

La vérification diligente légale des contrats avec *Pavillion* sera complétée rapidement et le plan de transition sera mis à exécution la semaine prochaine.

3. AJUSTEMENTS SPÉCIAUX DES PORTEFEUILLES

Lors de la dernière réunion du CSP, le Comité a adopté la *Politique de rééquilibrage du FCP*. Cette politique prévoit notamment que le FCP peut convoquer une réunion spéciale du CSP afin d'obtenir une dérogation à cette politique pour effectuer un rééquilibrage intrapériode sur des valeurs estimées s'il y a une correction de marché.

En date du 17 mars, le S&P 500 en devise locale a eu une performance de -19 % depuis le début du mois et de -26 % depuis le 31 décembre 2019. Les performances des autres indices de marchés abondent dans le même sens. Donc, il s'agit clairement d'une correction de marché.

Le FCP a évalué la répartition de l'actif à la mi-mars en prenant les valeurs marchandes de tous les portefeuilles, à l'exception des placements alternatifs dont les valeurs ont été maintenues fixes.

Selon les chiffres actuels, les transactions suivantes sont à effectuer:

Achat d'actions	Gestionnaire	M\$
Canadiennes	Jarislowky Fraser	25
Mondiales	Walter Scott	35
	Macquarie	35
US - Petite capitalisation	Fisher	17
Total		112
Ventes d'obligations		
Core plus	CIBC	112

Les gestionnaires ont été contactés afin d'obtenir leur point de vue sur des transactions potentielles. Les gestionnaires d'actions voient la situation présente comme une opportunité de marché et sont favorables à déployer plus de capitaux. Ils perçoivent aussi la crise comme étant épisodique et non structurelle.

Bien que Covid-19 amène un ralentissement économique global, probablement une récession à l'échelle mondiale, le FCP recommande de demeurer discipliné et d'effectuer les transactions présentées précédemment.

4. COVID-19 – MISE AU POINT

Ce sujet sera traité séance tenante.

Martin Latulippe
Directeur par intérim
Le 20 mars 2020

5. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est amené à ce point.

Martin Latulippe
Directeur par intérim
Le 20 mars 2020